

**COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE
ASSEMBLEE DE CORSE**

1^{ère} SESSION ORDINAIRE POUR 2016

REUNION DES 14 ET 15 AVRIL

N° 2016/O1/021

**QUESTION ORALE DEPOSEE PAR M. Paul-André COLOMBANI
Au nom du groupe « FEMU A CORSICA »**

OBJET : Réserves d'eau dans l'extrême sud

Monsieur le Président de l'Exécutif, ma question s'adresse à Monsieur Saveriu Luciani, Conseiller Exécutif, Président de l'Office d'Equipement Hydraulique de la Corse.

Monsieur Président, comme chacun sait ici, la Corse est une île qui est souvent qualifiée de montagne dans la mer. Ainsi ses réserves d'eau sont constituées essentiellement par la fonte des neiges de nos plus hauts sommets.

Sans être spécialiste, il est facile de constater, ne serait-ce qu'à la vue de la faible importance des cours d'eau, que les réserves en eau, dans l'extrême sud, diminuent.

Nos barrages peinent à reconstituer leurs réserves et donc à se remplir.

Si la cause est probablement liée aux effets du réchauffement climatique, cela induit plusieurs conséquences en vue de la saison estivale. Au-delà de tout ce qui a trait à l'environnement : sécheresse, risques d'incendies, ... , de potentielles pénuries d'eau pourront venir impacter le confort des usagers réguliers et occasionnels.

A la veille de la saison touristique, les élus et socio professionnels

sont inquiets quant au risque de pénurie d'eau.

Pouvez-vous nous faire un état des lieux de la situation générale actuelle concernant les réserves d'eau ? La situation nécessite-t-elle la mise en place de dispositions particulières ? Si oui, quelles sont-elles ?

Enfin, plus particulièrement, quelles sont les perspectives de prévention de ce risque que peut mettre en place l'Office d'Équipement Hydraulique de la Corse afin de pallier ce problème récurrent ?